



CONSEIL DE QUARTIER

**Avis présenté dans
le cadre des consultations sur
la Stratégie de développement durable
de la Ville de Québec**

9 avril 2021

À propos du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou (CQVL) a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou sur tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville de Québec;
- Tenir des séances de consultation publique;
- Transmettre leur avis au Conseil de Ville ou au Conseil d'Arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier l'offre de service et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.
- Participer à des comités de travail en collaboration avec des représentants d'autres quartiers de la Ville.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé d'un maximum de onze personnes, dont la conseillère municipale du district Vieux-Limoilou, sans droit de vote. Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou représente environ 18 000 citoyens et citoyennes.

Énoncé général

Dans le cadre de cet avis, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou vise à mettre de l'avant diverses perspectives liées à son quartier et relatives à la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec.

En effet, le Vieux-Limoilou a évolué dans le temps en réussissant toujours à conserver un milieu de vie à échelle humaine, où ses résidents peuvent trouver des services de proximité (écoles, commerces, accès au transport en commun, pistes cyclables, parcs, loisirs) et cela, dans une volonté de "vivre-ensemble" où la dynamique du quartier amène implication et engagement de la part de sa population.

De façon spécifique, le conseil de quartier recommande :

- **d'appuyer l'avis de la population en ce qui concerne les projets à fort impact négatif**, tels que l'agrandissement du Port de Québec, qui ne sont pas compatibles avec la notion de développement durable;

- **de bonifier les infrastructures publiques qui contribuent à la mobilité active et sécuritaire** à l'intérieur du quartier et vers d'autres secteurs de la ville : en effet, favoriser l'interconnexion entre les quartiers par un réseau de mobilité active aura un impact important sur la lutte contre les changements climatiques, autant que sur la santé physique et mentale de la population;
- **de mettre en place un réseau de transport en commun efficace** et permettant de connecter les quartiers de la ville aux lieux d'emploi ou aux infrastructures de proximité, incluant notamment les parcs industriels;
- **de mettre l'éducation de la population au centre de la stratégie de développement durable** de la Ville;

Le Vieux-Limoilou, un quartier propice au développement durable

1. Le Vieux-Limoilou et les quartiers limitrophes sont des terrains fertiles au développement durable.

Le quartier du Vieux-Limoilou est aménagé d'une façon qui permet à ses résidents de vivre proche des services et de profiter d'une dynamique culturelle et communautaire qui favorise les liens humains entre ses résidents. **Historiquement le Vieux-Limoilou a développé des traits cohérents avec les objectifs de développement durable portés par l'ONU** (<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>), c'est à dire :

- présence d'une **offres alimentaires** diversifiée : épiceries IGA ou Bonichoix, Alimentex, Accomodation Bio, L'Impact, un marché populaire sur la 3e avenue en saison estivale, des dépanneurs de coins de rue, des commerces d'alimentation (boucherie, saucisseries, boulangeries, fromagerie) entre autres - il existe ainsi dans presque toutes les sections du Vieux-Limoilou une offre alimentaire à coûts variables;
- présence de **ruelles aménagées par des résidents riverains** pour s'en servir comme lieu de rencontre et lieu de loisir pour les enfants;
- présence de **plusieurs écoles de niveau élémentaire et secondaire en plus du Cégep Limoilou**. En même temps, les résidents du quartier ont accès à un réseau de transport en commun qui les connecte de façon efficace et confortable à l'Université Laval et à d'autres centres éducatifs situés à l'extérieur du quartier;
- présence de **commerces indépendants très populaires parmi les résidents du quartier** : cette vision commerciale se distingue particulièrement des grandes surfaces qui utilisent un très grand espace pour le stationnement et créent des îlots de chaleur;

- présence de **plusieurs catégories de logements** traditionnellement dans le quartier, qui permettent une **haute densification** et, en même temps, sont une offre populaire parmi les familles, ce qui assure une utilisation optimale de l'espace, un environnement agréable pour les familles et une vitalité pour le quartier qui se renouvelle. Qui plus est, le type de logements offerts permet également l'utilisation de l'espace pour la culture de jardins potagers, des initiatives à petite échelle qui contribuent à réduire la dépendance alimentaire au marché international : en effet, créer des circuits courts de consommation est essentiel;
- présence de **lieux de partage**, citons, sur la rue des Sables, le "Fab Lab" La Patente, un lieu de rencontre et d'apprentissage sur le travail du bois, des métaux, du textile et de l'électronique. La Patente héberge l'outilthèque et organise des ateliers de réparation dans lesquels les participants peuvent apprendre à entretenir et réparer des objets d'utilisation quotidienne. Sous le même toit, se trouve Vélocentrix, un atelier communautaire qui permet la réparation des vélos avec l'accompagnement de bénévoles. Ce type d'initiative contribue au partage de connaissances, des ressources matérielles, aux rencontres sociales, et surtout au principe de consommation responsable : entretenir et réparer au lieu de jeter..
- présence **d'activités et d'animations dans l'espace public** : des nombreux événements culturels se passent à Limoilou : Limoilou en musique ou Limoilou en famille, le Grand bazar des ruelles, Limoilove, MondoKarnaval ou encore Jours de cirque, entre autres événements. Cette offre culturelle et festive ouverte à tous, et même à des visiteurs hors du quartier, permet des moments de joie et contribue à réduire les inégalités en matière d'accès à la culture et au divertissement.
- présence d'un **accès au parc linéaire de la Rivière St-Charles**, trajet de détente, de mobilité active entre différents secteurs de la Ville et lieu de rencontre. Ce parc linéaire est un réel exemple du fait que la présence des parcs et des lieux naturels dans chaque quartier est essentielle dans la vie des humains. L'argent investi dans cette catégorie d'aménagement est souvent perçu comme une dépense, mais c'est très payant en termes de développement durable : impact environnemental positif, effet très favorable sur la santé physique et mentale de la population et sur le déplacement actif entre les quartiers. Il s'agit des biens naturels légués aux générations futures.

2. Le Vieux-Limoilou fait face à des menaces importantes qui auront un impact sur la réalisation des objectifs de développement durable.

Bien qu'il soit possible de dire que le Vieux-Limoilou est un quartier durable, il n'en reste pas moins que ce statut ne peut être pérenne si différents enjeux ou «menaces» ne sont pas adressés. Par souci de compréhension de lecture, les commentaires seront associés à un ou plusieurs objectifs de développement durable.

Objectif de réduction de la pauvreté / Accès au logement.

Les ménages du quartier du Vieux-Limoilou, ayant un revenu inférieur au reste de la population de la ville, ont traditionnellement compté sur un accès aux logements abordables.

Cependant, la tendance à la spéculation observée dans d'autres secteurs de la Ville et d'autres régions du Québec est observée dans le quartier depuis plusieurs années : nécessité d'un **contrôle du coût des logements** pour en maintenir l'accessibilité, développement de plus de **logements sociaux, mise en place de logement de grande taille** (5 et demi, 6 et demi) accessibles aux familles désireuses de demeurer au centre-ville.

Entre autres mesures, bien que la Ville de Québec n'ait pas la compétence légale pour augmenter le salaire minimum qui permettrait de couvrir adéquatement les besoins de base des travailleurs dans la région, elle peut agir au moins sur le prix des logements de location afin d'éviter les hausses spéculatives qui ne suivent ni les augmentations de salaire, ni le taux d'inflation.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-04-04/la-crise-du-logement-se-repand.php>

De plus, la Ville pourrait mettre en place des incitatifs pour la planification et la construction des catégories variées de logement locatif pour assurer une offre diversifiée qui puisse contrer le déséquilibre observé dans le marché immobilier, tel qui arrive aussi dans d'autres régions qui présentent le même problème.

<https://www.journaldequebec.com/2021/02/13/penurie-de-logements-dans-la-ville-de-quebec-1>

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016005/98-200-x2016005-fra.cfm>

Enfin, on doit implicitement soutenir le développement de plus de logements sociaux dans le quartier, tout en bonifiant le nombre d'unités qui sont disponibles et qu'il est possible de développer sur le territoire de la Ville de Québec.

Objectif de garantir l'accès de tous à l'eau potable et assurer une gestion durable des ressources en eau

Le Lac St-Charles, source vitale d'eau potable pour plusieurs quartiers dont celui du Vieux-Limoilou, a présenté des indicateurs de pollution alarmants, qui montrent que le lac a vieilli de 25 ans en 5 ans et ce processus est en développement à cause de la présence de nutriments et de polluants provenant principalement des rejets des usines d'épuration des villes adjacentes au lac. Un autre facteur contribuant à ce processus a été la destruction de milieux naturels ayant un pouvoir filtrant.

En plus des actions déjà mises en place pour protéger le lac, la Ville doit faire des efforts auprès du gouvernement du Québec pour arrêter la construction en amont du Lac et travailler avec les villes avoisinantes pour trouver des solutions

techniques afin d'éviter que des polluants provenant des usines de traitement des eaux usées de ces villes continuent à être rejetés dans le Lac.

<https://www.ville.quebec.gc.ca/citoyens/environnement/eau/protection-cours-deau/bassins-versants-et-sources-deau-potable/etat-sante-lac-saint-charles.aspx>

En ce qui concerne l'utilisation responsable de l'eau potable, nous recommandons à la Ville de réaliser une **vaste campagne de sensibilisation en continu auprès des résidents**, via publicité dans les médias conventionnels et dans les médias sociaux, dans les écoles et auprès des entreprises, incluant l'information sur les coûts payés par les contribuables pour avoir l'eau propre à la consommation humaine afin d'inciter tous et toutes à prévenir le gaspillage.

Enfin, nous recommandons aussi de **favoriser la plantation d'arbres**, au lieu du gazon.

Objectif de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif de bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif de réduire les inégalités

Objectif d'établir des modes de consommation et de production durables

Le projet d'agrandissement du Port de Québec, Laurentia, n'est pas compatible avec ces quatre objectifs de développement durable de la Ville de Québec. Ce projet représente une menace importante pour la qualité de vie des citoyens du quartier du Vieux-Limoilou ainsi que pour les autres quartiers adjacents à la zone ciblée pour ce projet.

L'agence d'évaluation d'impact du Canada, ainsi que Santé Canada et Environnement Canada ont indiqué que l'environnement dans les quartiers voisins à la Baie de Beauport est déjà saturé en matières polluantes et que ce projet contribuera à empirer la situation.

Les renseignements donnés par le Port lors de la rencontre avec le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou ne donnent aucune garantie de la réalisation d'un projet cohérent avec une vision de développement durable et rassurant pour les résidents du quartier. En plus de l'impact sur la qualité de l'air, sur le patrimoine naturel, sur la sécurité routière, sur l'accès au fleuve des résidents, il faut considérer aussi que l'environnement, la biodiversité du fleuve sera nuit en construisant une structure qui sera opérée pendant 60 ans par une compagnie étrangère enregistré dans un paradis fiscal. Une décision qui n'est pas non plus stratégique.

Nous demandons à la Ville de Québec de soutenir les résidents des quartiers voisins au Port et d'autres acteurs de la région qui ont présenté des arguments sur le pourquoi Laurentia n'est pas socialement acceptable. Cette position sera ainsi cohérente avec la stratégie de développement durable présentée par la Ville.

Un autre projet qui représente une nuisance pour les quartiers centraux, dont Limoilou, et qui est un obstacle à la stratégie de développement durable de la Ville, tel qu'il a été présenté, est le projet du 3e lien : il s'agit d'un projet d'autoroute très coûteux qui débouchera au cœur de la ville de Québec, au même lieu où les citoyens demandent un projet de boulevard urbain. Une autoroute accentue les inégalités entre les quartiers, en créant des barrières physiques.

Ceux qui habitent au pied de ce type d'infrastructure sont très exposés à la pollution sonore et à la présence de particules fines causées par le passage des voitures. La Direction de la santé publique a déjà informé que les émissions de véhicules ont un impact négatif important sur la santé de la population des quartiers centraux.

Pour être cohérents avec une vision de développement durable présentée publiquement, le gouvernement du Québec, la Ville de Québec et la Ville de Lévis doivent présenter un projet qui favorise davantage un réseau de transport en commun efficace.

Objectif d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Pour avancer vers ces deux objectifs, nous recommandons à la Ville de Québec de **protéger des lieux ayant une valeur agricole** (par exemple, les terres des sœurs de la charité) pour la réalisation de projets agricoles, agro-touristiques et agro-éducatifs.

Également, nous recommandons à la Ville de **ne plus utiliser des produits nuisibles, entre autres aux insectes pollinisateurs, et ayant un risque pour la santé humaine, et trouver des solutions alternatives** en collaboration avec les cégeps, les centres de transfert collégiaux et l'Université Laval.

La Ville doit aussi **s'engager dans la protection des arbres matures, en pénalisant financièrement et de façon importante, les entreprises et les individus qui coupent des arbres sans justification et sans autorisation**. Cette politique doit être appliquée aussi dans les constructions faites dans des parcs industriels qui ont rasé, pendant plusieurs années, des boisés sans contribuer à la reforestation du territoire.

La Cité-Limoilou présente l'indice de canopée le plus bas de la Ville (17%). Les projets de verdissement doivent commencer par la protection des arbres matures et l'acceptation de

projets qui tiennent compte des zones végétalisées et de la plantation des arbres. **Les secteurs urbanisés doivent offrir à leurs résidents des parcs à proximité.**

Objectif d'éliminer la pauvreté

C'est quoi la pauvreté? Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une notion variable selon le contexte, et il intègre l'idée de ne pas avoir les ressources indispensables pour subvenir aux besoins de base (se nourrir adéquatement, lié à l'objectif "faim zéro"). Mais il est élargi à d'autres aspects : le chômage, la sous-employabilité, un faible revenu, un logement insalubre, un manque d'accès aux soins de santé adéquats et opportuns, des obstacles pour acquérir un apprentissage tout au long de la vie, un manque d'accès à la culture, au sport et aux loisirs. On parle de marginalisation, et de l'exclusion à la participation sociale, économique, culturelle et démocratique.

Éliminer la pauvreté est très probablement une utopie, mais **la Ville doit se donner les moyens pour assurer une égalité d'opportunités à tous ses résidents.**

C'est quoi lutter contre la pauvreté et l'exclusion?

Il est tout à fait louable d'agir pour que la population en difficulté dans le territoire de la Ville ait les moyens pour se nourrir adéquatement, surtout dans les périodes de crise comme l'actuelle, la pandémie.

Cependant, les actions que la Ville va mettre en place doivent viser principalement le succès de chaque individu dans sa démarche pour s'en sortir d'un état de difficulté, plus que des indicateurs de quantités de ressources matérielles ou des aliments donnés. Ce type de mesure représente une aide ponctuelle nécessaire dans une situation d'urgence, mais ce n'est pas une solution de long terme. Les ressources matérielles et humaines ne doivent pas servir à pérenniser l'état de pauvreté, mais à développer le plein potentiel de toute personne qui a la volonté de s'en sortir.

De ce fait, nous proposons **un maillage efficace entre les différentes organisations communautaires, la Ville, les entreprises qui ont besoin de personnel, avec les institutions éducatives, les institutions financières et avec les conseils de quartier et les autres instances citoyennes.** Le travail doit se faire en partenariat, pas en silo.

Objectif de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Les projets de **réhabilitation des rues et de nouvelles constructions doivent être conçus avec l'objectif d'offrir à la population plusieurs possibilités de déplacement efficace et non seulement pensées en fonction du transport en voiture en solo.** De cette manière, la Ville, tel que demandé par ses résidents, doit assurer un réseau de pistes cyclables interconnectées entre les différents quartiers, de façon telle que les personnes qui le souhaitent puissent arriver partout en Ville en vélo ou à pied en tout

temps et de façon sécuritaire. Les actions dans ce sens auront un effet positif sur d'autres objectifs auxquels la Ville s'engage.

Il est également encourager de **poursuivre les efforts pour assurer un déneigement optimal des trottoirs.**

Il importe également **de développer ou soutenir le développement de plus de services de santé de proximité** (incluant la santé mentale). Si le manque de personnel est un obstacle important et, et en observant que cette pénurie pourrait s'approfondir dans les années à venir, serait-il possible d'assurer la protection du public tout en flexibilisant les exigences des ordres professionnelles pour les professionnels qui ne sont pas encore reconnus et qui sont déjà dans le territoire Québécois? (par exemple, les professionnels en travail social, psychologues, psychothérapeutes).

Objectif d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'objectif d'une éducation de qualité dès la petite enfance a un effet énorme sur les objectifs de réduction de la pauvreté, de l'égalité de genres, du développement économique et de la bonne santé et du bien-être de la population. Pour cette raison, **un facteur si vital que l'éducation de qualité (liée à la prévention au décrochage scolaire) doit être inséré dans la stratégie de développement durable de la Ville de Québec**, même si on peut comprendre que la municipalité aura des grandes limitations pour obtenir la totalité des résultats souhaités, n'ayant pas toutes les leviers pour mettre en place l'ensemble d'actions requises. Cependant, la Ville peut être un acteur clé comme expert de son territoire, des besoins de la population et des acteurs économiques et sociaux de sa région, par exemple :

- En reconnaissant **la lecture un facteur essentiel dans le développement et l'épanouissement humain**, nous recommandons de faire la promotion des programmes qui favorisent la lecture, tels qu'« Une naissance, un livre » dans tous les espaces possibles, même aux services prénataux.
- En faisant la promotion des **ateliers ou formations pour tous au sujet de l'utilisation des outils numériques, de l'Internet et des réseaux sociaux**. Ce type d'initiative est essentiel non seulement à l'accès aux apprentissages et opportunités de développement, mais il est vital à la bonne santé collective et à la stabilité démocratique.
- En mettant en place **des actions qui valorisent toutes les catégories de formation et non seulement les programmes universitaires**. Cette valorisation de toutes les professions et métiers doit être accompagnée de bonnes conditions d'emploi.

Conclusion

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est heureux de voir la Ville de Québec initier l'élaboration d'une stratégie de développement durable.

Il espère également que les décisions de la Ville soient compatibles avec les différents objectifs fixés et qu'elles soient cohérentes avec la vision globale de développement durable : "un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

L'éducation, couvrant non seulement l'acquisition des connaissances sur un sujet en particulier (savoir faire), mais aussi la formation citoyenne (savoir être), est un levier essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable de la Ville de Québec.

Le quartier du Vieux-Limoilou est caractérisé par une dynamique sociale, économique et culturelle qui favorise la mise en place de projets en lien avec les objectifs de développement durable. Des initiatives à succès réalisées au Vieux-Limoilou dans ce sens pourraient être prises et adaptées aux besoins et contextes particuliers d'autres quartiers.